



**148e session du Synode**  
**DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL**  
**Mercredi 15 juin 2005 à Dombresson**

**ORDRE DU JOUR**

- 07h15**      **Café et croissants**
- 08h00**      **Début de la session – Accueil, recueillement et ouverture de la session**
1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
  2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
    - a) Bureau du Synode (1 secrétaire)
    - b) Commission de consécration (1 membre diacre + 1 membre laïc)
  3. Rapports de la Commission de consécration pastorale et diaconale (Annexes seront remises en session)
  4. Résumé des procès-verbaux des 146e et 147e sessions (Annexe 1)
  5. Rapport d'activité du Conseil synodal : (Rapport dès p. 5)
    - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
    - examen du rapport
  6. Information du Conseil synodal sur la création d'un Fonds "Projets" (Annexe 2)
  7. Comptes de l'exercice 2004 : (Annexe 3)
    - information du Conseil synodal concernant les finances de l'EREN (Annexe 4)
    - présentation du Conseil synodal
    - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
    - rapport de l'Organe de contrôle (Annexe 3 p. 12)
  8. Rapports des Commissions nommées par le Synode (Rapport p. 24-25)
  9. Rapport du Conseil synodal sur Le Louverain et son avenir (Annexe 5)

**12h**      **Repas de midi**

**14h**      **Reprise des débats**

10. Rapport du Conseil synodal sur l'amélioration des conditions de travail et salariales (Annexe 6)
11. Rapport du Conseil synodal sur Terre nouvelle et la cible synodale 2006 (Annexe 7)
12. Rapport du Conseil synodal sur le projet d'une Journée synodale (Annexe 8)
13. EREN 2003 :
  - introduction du Conseil synodal concernant le pilotage, l'accompagnement et l'évaluation du processus EREN 2003 (Annexe 9)
  - information de la Commission d'examen de la gestion sur son travail d'évaluation
14. Rapport du Conseil synodal sur le financement d'un poste d'animateur de la diaconie de proximité (Annexe 10)
15. Information du Conseil synodal sur le traitement de la motion "financement de "La Vie protestante" neuchâteloise (Annexe 11)
16. Rapport du Conseil synodal sur la pénurie- échanges Cevaa, résolution 146 M (Annexe 12)
17. Information du Conseil synodal concernant la consultation sur la consécration (Annexe 13)
18. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)

**17h**      **Fin de la session.**

***La présente tient lieu de convocation des députés***

Neuchâtel, le 27 avril 2005

Le Conseil synodal

**Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.**

**Un réseau de personnes, coordonnées par la Communauté Fontaine-Dieu – Effata, confie à Dieu, dans la prière, cette session.**

*Au verso les invités à cette session et un plan de situation*



## ***INVITES A CETTE SESSION***

Eglise évangélique réformée du canton du Tessin  
Eglise évangélique réformée du canton d'Argovie  
Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Campagne  
Conseil du Synode jurassien  
Eglise réformée de France, région Est  
Conseil national de l'Eglise réformée de France  
Conseil paroissial de l'Est du Val-de-Ruz  
Conseil communal de Dombresson  
le chef du Département des Finances et des Affaires sociales  
Pasteur Robert Tolck, président de la Commission de consécration  
M. Zachée Betché, candidat à l'agrégation  
Mme Viviane Maeder, candidate à l'agrégation  
M. Didier Wirth, candidat à l'agrégation

## **PLAN DE SITUATION**

**148ème session du Synode  
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL  
Mercredi 15 juin 2005 à Dombresson**

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**Séance :** 8 h 00 à la salle de gymnastique du Collège de Dombresson

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

**Carte de présence :** A échanger à l'entrée contre la carte de vote.  
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

**Empêchements :** En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

**Carte de vote :** Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

**Repas de midi :** Le repas sera servi à l'Hôtel de Commune à Dombresson. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 1er juin 2005 au plus tard*.  
**IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.**

**Invités :** Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

**Transport :** Les députés non motorisés sont invités à prendre le bus ou demander à des collègues roulant en voiture s'ils peuvent faire le voyage ensemble.

**Parking :** Il y a possibilité de parquer dans la cour du Collège.

\*\*\*\*\*

***La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.***

Neuchâtel, le 27 avril 2005

Le Conseil synodal